



La Martelière

Publication du Comité d'Intérêt du Village de Raphèle-les-Arles.

Sommaire

- P.2-3 Compte rendu de l'Assemblée Générale
- P.4 Dossier contournement autoroutier d'Arles.
- P.5 Le canal de Craponne
La Fibre optique
- P.6 Le Marché aux Fleurs
- P.7 Les Associations communiquent.
- P.8 Activités du Club Taurin
Journée de Printemps
(*Joyeux Lurons*)
- P.9-10 Nos commerces s'étoffent
- P.10 Infos Pratiques

QR Code

d'accès au site CIV



www.civraphele.fr

Association Loi 1901

16 rue Georges Braque
13280 RAPHELE

civ.raphele.avenir@gmail.com

Ce numéro est distribué à
600 EXEMPLAIRES

Comité de rédaction de ce numéro:
Commission La Martelière du Comité
d'Intérêt de Village

DIMANCHE

15 Avril 2018

Marché aux Fleurs

Le mot du Président

Bienvenue aux nouvelles personnes qui vont s'investir dans la rédaction de la Martelière, en particulier à Michel Mourier, chargé de la mise en page et de recueillir toutes vos informations.

En page intérieure vous trouverez le compte rendu de notre AG du 25 janvier disponible également sur notre site.

Le collectif C.I.Q & C.I.V a adressé un courrier à M. le Maire afin que les rencontres annuelles, abandonnées depuis 2014, puissent être à nouveau programmées dans le but de connaître les projets, le montant des investissements, mais aussi de débattre collectivement des situations communes, voirie, propreté, etc...

Le collectif déjà investi depuis plusieurs années dans le dossier du contournement autoroutier a rencontré Mme Monica MICHEL, députée, qui, soutenue par de nombreux d'Elus, CCI, Union Patronale, CIQ/CIV, a manifesté son engagement auprès du gouvernement pour la réalisation de celui-ci. L'Etat devrait se prononcer avant l'été.

La modification du PLU transforme les zones constructibles. Le CIV demande une concertation avec élus et service de l'urbanisme pour tous nouveaux projets.

Une aide financière est demandée dans le cadre de la programmation 2018 du « contrat de ruralité ». Le financement de 80% permettrait l'aménagement d'une aire de jeux petite enfance sur le site du square LANFRANCHI (toujours en friche). Mas Thibert et Salin de Giraud profitent déjà de ce contrat. La création et l'agrandissement des commerces sont de très bon augure. Nous souhaitons que les infrastructures municipales évoluent en conservant un service public de qualité, mairie, poste etc...

VOTRE ADHÉSION ET VOS REMARQUES SONT IMPORTANTES POUR

L'ÉVOLUTION DE NOTRE VILLAGE

LE DEVENIR DE RAPHELE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Le 15 avril nous vous attendons sur notre marché aux fleurs avec animation pour enfants et ambiance sévillane à 11h30.

Bonne lecture à Tous

Assemblée Générale du C.I.V.

le 25 janvier 2018

Ordre du jour :

- Allocution de bienvenue du Président
- Présentation du rapport moral et vote.
- Présentation du rapport financier et vote.
- La Martelière : bilan 2017, perspectives d'avenir : quelle ligne éditoriale ? (échange avec la salle), appel à rédacteurs, propositions des adhérents.
- Renouvellement du conseil d'administration et vote
- Perspectives 2018
- Questions diverses.

Rapport d'activités, année 2017

Le CIV a animé et organisé de nombreuses réunions au cours de l'année 2017. Il a été à l'origine d'actions qui ont contribué à l'évolution de l'environnement des Raphélois.

Une réunion de bureau est programmée le premier mercredi de chaque mois, sauf en août, et trois conseils d'administration sont répartis sur l'année.

De nombreuses séances de travail ont permis aux commissions « urbanisme », « animations » et « Martelière » de réaliser les projets inscrits au calendrier 2017.

8 janvier : Participation fête des bergers.

Pour rappel, la fête des bergers est une tradition à Raphèle, créée en 1949.

24 janvier : assemblée générale.

9 février : premier conseil d'administration.

- Approbation de l'AG du 24 janvier 2017.
- Élection du nouveau bureau
- Renouvellement des commissions « urbanisme », « animations » et « Martelière ».
- Projets 2017 à suivre (*)
- Animations :

préparation du marché aux fleurs du 23 avril,

le marché de Noël est fixé les 17, 18 & 19 novembre. Il se tiendra dans les mêmes conditions que celui de l'édition 2016. Il s'agit de la 20^{ème} édition.

28 février : participation à une réunion du conseil des sages sur les problèmes de voirie; Réponse du directeur de la voirie, M. Faure, « il faudrait 700 ans pour remettre 700km de voirie en état. Toujours les mêmes arguments : pas d'argent, pas de personnel.

17 mars : soirée de remerciement des bénévoles du marché du Noël, à qui nous devons la réussite de la manifestation.

24 mars : représentation théâtrale à la salle G. Philippe « Elle, c'est moi ». Public d'une soixantaine de personnes.

3 avril : Réunion avec le premier adjoint, délégué au village, à propos du PLU et de son impact sur Raphèle. Divers points évoqués (*).

12 avril : réunion des associations raphéloises. La fête des associations ne sera pas reconduite en 2017.

19 avril : réunion de dénomination des rues. Confirmation de la proposition de création de « l'espace Maggy Carlevan », en présence des proches.

23 avril : marché aux fleurs.

28 avril : présentation salle G. Philippe d'un diaporama sur la Namibie par N. & B. Chassignol. Une assistance de 75 personnes a pu admirer leur travail.

19 juin : remise à notre élu des propositions d'aménagements des espaces sportifs. Le CIV souhaite être associé à la réflexion.

Divers points abordés(*)

28 juin : réunion du conseil d'administration. Compte-rendu des activités du premier semestre.

Point sur les actions en cours.

Questions diverses. (*)

fin août :

- pas de travaux signalés sur les écoles.
- les premiers locataires de Croizat arrivent. Le quota réservé aux raphélois est faible.
- mise en place de barrières chemin des Paluns et aménagement stationnement devant la Pharmacie
- bon fonctionnement des piscines gonflables.

1^{er} septembre : hommage au père Georges Roubaud. Cérémonie à l'église. Apéritif et repas organisés par les Joyeux Lurons. Les bénéfices (2257€) seront investis pour l'accès de l'église aux handicapés.

21 octobre : la nouvelle députée, Monica MICHEL, reçoit les différents CIQ à propos du contournement autoroutier. Elle s'est déjà entretenue avec le ministre des transports et a pris contacts avec trois concessionnaires autoroutiers.

7 novembre : réunion relative à l'urbanisme.

Nous avons appris qu'une partie du PLU a été retoquée par le gouvernement. L'argument repose sur la protection de la nappe phréatique, d'une part, de la production de foin de Crau, d'autre part.

Certains projets de construction sont de fait remis en cause.

Une rencontre est programmée début 2018.

8 novembre : conseil d'administration

- Compte-rendu des activités du deuxième semestre.
- Point sur les actions en cours.
- Questions diverses.

17 novembre : marché de Noël

17 décembre : concert de Noël par le groupe SOUNA MAÏ. C'est la seule manifestation qui attire plus de 100 personnes au cours de la semaine calendaire (plus de 160 personnes).

Semaine calendaire du 17 au 24 décembre :

Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Rapport financier 2017

L'exercice se termine sur un résultat positif.

Intervention du réviseur aux comptes, M. Gineste donne quitus au trésorier.

L'assemblée adopte le rapport financier à l'unanimité

Assemblée Générale du C.I.V. (suite)

le 25 janvier 2018

Journal « La Martelière »

L'année 2017 n'a vu la parution que d'un seul numéro de notre journal «La Martelière», sorti à 500 exemplaires.

Conformément aux prévisions faites lors de l'AG 2016, 150 exemplaires réservés aux adhérents du C.I.V. étaient photocopiés avec leurs 8 pages en couleur, grâce aux possibilités de reproduction que nous offre la maison de la vie associative d'Arles.

Se pose cruellement aujourd'hui, le problème de la survie de ce petit journal. Il est donc fait appel à candidatures pour rejoindre la commission « Martelière » et surtout nous recherchons de nouveaux rédacteurs qui viendront enrichir le contenu du périodique.

La commission a créé le site internet du CIV, consultable à l'adresse : <http://civraphele.fr/>

Il est le complément indispensable de notre journal.

Prévisions 2018

Le CIV continuera d'œuvrer dans les domaines du suivi des problèmes d'urbanisme et de vie quotidienne et de l'animation du village.

En particulier le CIV restera extrêmement vigilant sur la préservation du site de la Cabro d'Or et son réaménagement en tant qu'espace de sports-loisirs pour nos jeunes et la population.

Un contact régulier avec l'élu reste indispensable.

Animations prévues en 2018:

- 21 janvier : fête des bergers
- 22 mars : projection- conférence sur l'aqueduc romain
- 15 avril : marché aux fleurs et aux plantes,
- participation à la fête votive
- septembre : pièce de théâtre
- 16, 17 & 18 novembre : marché de Noël
- 16 décembre : concert de Noël

Renouvellement du tiers sortant

Le tiers sortant est constitué de :

Mmes Andreis Valérie, Budnik Jacqueline, Callier Marie-Thérèse, Lapeyre Jacqueline, Quaix Michèle, MM Benkemoun Bernard.

Toutes les personnes se représentent.

M. Duffaud Jean-Claude est démissionnaire.

L'AG soumet au vote la candidature au CA de M. Matteoli Christian.

La nouvelle liste des membres du Conseil d'administration est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

- ♦ la rénovation du stade de la cabro d'Or pour offrir aux jeunes un espace sportif de loisirs
- ♦ encore et toujours: l'aménagement du square Lanfranchi, du jardin de l'église,
- ♦ le trottoir de la route de Fontvieille est dangereux (accès à l'église, au nouveau magasin « U »),
- ♦ la restauration et l'affectation des logements de l'école Pergaud,
- ♦ l'élagage des platanes (rd 453) & l'entretien des fossés (rd 453) (ces points concernent le département)
- ♦ le manque d'entretien de la voirie
- ♦ non-respect de la signalisation routière place René Blanc. Demande de marquage au sol depuis 2016...
- ♦ problème du stationnement anarchique au centre et dans les rues du village
- ♦ les hauteurs de clôture en parpaings qui ne respectent pas le cahier des charges des nouveaux lotissements, leur masquage par enduit n'est toujours pas réalisé et constitue une pollution visuelle.
- ♦ l'installation de caméras de surveillance et l'affectation de policiers municipaux sur le territoire du village.
- ♦ dans le cadre du PLU, prévoir les infrastructures liées au développement de la population.
- ♦ le CIV demande une réelle concertation lors des projets d'aménagement du village.
- ♦ le CIV souhaite connaître en amont les nouveaux projets de lotissement.

Ces points seront soumis aux responsables politiques concernés lors de nos prochaines rencontres.

La séance est clôturée à 20h30.

(*) Tous les détails des points évoqués sont à retrouver sur le site civraphele.fr

Contournement autoroutier

Le CIV participe aux actions du collectif pour le contournement autoroutier depuis des années.

Après 25 ans, l'état s'est prononcé pour le tracé du SUD VIGUEIRAT mais bloque toujours la situation car aucun feu vert n'a été donné pour le démarrage du projet.

Ce tracé, même s'il n'est pas parfait, s'avère INDISPENSABLE et a le soutien des élus locaux et régionaux, Chambre de Commerce et d'Industrie, et divers associations.

Il est important que chacun puisse se faire une idée sur ce sujet: aussi nous vous invitons à consulter les différents blogs et sites Internet traitant du contournement.

- Le conseil des sages (<http://conseil-des-sages.arles.fr/?p=1095>)
- Le site de la DREAL <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/a54-contournement-autoroutier-d-arles-r969.html>
- La plaquette de la CCI à télécharger (<https://1drv.ms/b/s!AvscOUL9ytXWpESerO3IGWmv6NKt>)
- La pétition (<https://www.change.org/p/tous-pour-le-contournement-tous-pour-le-contournement-autoroutier-d-arles-maintenant>)
- Le blog de l'ASSPB(association sud semestre plan de bourg) <http://asspb.canalblog.com/>
- Le site de l'ACEN (<http://www.camargeenvironnement.com/>)
- Le blog de Rolland Chassain (<http://www.rolandchassain.net/>)

DERNIERE MINUTE: Vous trouverez ci-dessous copie du courrier adressée le 29 mars à Madame la Ministre chargée

Coordination des C.I.Q./C.I.V. et associations assimilées d'Arles Maison de la Vie Associative 2 Boulevard des Lices 13200 ARLES	Arles le 29 mars 2018
à	Madame Elisabeth BORNE Ministre chargée des Transports Ministère chargé des Transports 92055 PARIS - LA DEFENSE - Cedex
<u>Objet:</u> Contournement autoroutier de la ville d'Arles.	
Madame la Ministre,	
Les C.I.Q. / C.I.V. et associations assimilées, soussignés, prennent acte des informations parues le 25 mars 2018 dans le quotidien local "La Provence". Dans l'article intitulé: " Contournement d'Arles: le courrier qui redonne espoir " (p.5) il est fait état d'une information que vous avez communiquée à Madame Monica Michel, notre députée, et dans laquelle vous indiquez: " un objectif d'enquête publique en début d'année 2021 apparaît raisonnable ".	
Mobilisées depuis 1995 sur ce dossier, nos associations représentant une large majorité des habitants d'Arles ne comprennent pas cette échéance que vous avez fixée.	
Il faut rappeler que le processus s'est brutalement arrêté en 2012 alors que devait être lancée l'enquête publique. Il nous paraît donc raisonnable de reprendre sans tarder au point où tout a été interrompu et nous considérons qu'il n'y a aucune raison de "perdre" trois ans supplémentaires alors que toutes les études ont été réalisées, présentées et validées.	
Le temps passe et la situation ne cesse de s'aggraver, le futur week-end de Pâques en sera une énième illustration avec une traversée d'Arles totalement saturée et les quelque 10 000 habitants riverains au bord de l'asphyxie.	
Les pouvoirs publics, après avoir inexplicablement arrêté le processus alors que ce projet était classé prioritaire par Monsieur Duron en 2013, porteraient désormais une lourde responsabilité en cas d'accident majeur qui pourrait avoir des conséquences dramatiques (80 000 véhicules/jour au cœur de la ville, dont 20% de camions, certains transportant des matières dangereuses).	
Dans l'espoir d'être entendus, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération la plus distinguée.	
Les CIQ/CIV et assimilés soussignés	

Le canal de Craponne

Adam de CRAPONNE : Mathématicien et Ingénieur français né à Salon de Provence (1526/1576), architecte du canal qui porte son nom.

En 1558, le but était d'alimenter en eau d'irrigation une partie de la Crau dont 50% en industrie, et 50% en agriculture.

Après une multitude de péripéties le Canal est mis en service en 1585.

Nous avons connu plusieurs sites qui ont été édifiés grâce au Canal :

- ◇ Le Moulin de Chambremond à St Martin de Crau,
- ◇ Le moulin de St Paul et St Victor, (Rizerie et Sud Electricque) à Pont de Crau.

L'eau provient de la Durance, et la captation s'effectue à Eyguières.

Le départ se déroule en cascade sur 1 KM avant de prendre son circuit tortueux, traversant la Crau, au nord de Moules, Raphèle, les arcades au niveau du giratoire à Pont de Crau, puis se jette dans le Rhône sous le pont de la voie rapide.

De nombreuses modifications ont été apportées dans les années 50. Barrage de Serre-Ponçon avec la centrale hydraulique régulant le débit, création de canaux financés et gérés par EDF.

En 1962, lors de l'arrivée des rapatriés d'Algérie, « le canal de la haute Crau » est créé; il capte l'eau du Craponne au niveau de Chambremond. Il permettra la plantation d'arbres fruitiers.



On peut considérer aujourd'hui que nos villages ont pu se développer grâce au Canal en alimentant la nappe phréatique, en irrigant les prairies et autres (10.000 hectares).

Le Canal est mis en eau chaque année dès le début mars jusqu'à fin octobre.

La fibre optique aux portes de Raphèle

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique à destination des habitants d'Arles, les opérateurs Orange et SFR ont lancé les travaux de raccordement concernant notre village de Raphèle.

De nouvelles armoires télécom "fibre" ont été posées ces derniers mois et les travaux de collecte de la fibre optique depuis Arles sont en cours.

Il est prévu une complétude du déploiement sur Raphèle d'ici les prochains mois.

L'ensemble des habitations seront alors couvertes, hors difficultés techniques particulières.

Les offres de très haut débit par la fibre seront ainsi accessibles aux mêmes conditions tarifaires que l'ADSL existant. Des nouveaux services innovants pourront être proposés.

En parallèle à ce déploiement grand public, en 2017, la fibre optique ACCM a été acheminée jusqu'à Raphèle et a permis de raccorder au très haut débit l'ensemble des écoles et la mairie annexe.

C'est une étape importante et nécessaire pour le développement du village et de ses services publics.

Propos recueillis auprès de :

Monsieur Nicolas ISSART

Directeur des Systèmes d'Information

Mairie d'Arles & ACCM



RAPHELE

DIMANCHE

15 Avril 2018

Marché aux Fleurs

Concours d'épouvantails

Atelier « Les tisanes, Infusions et vertus par les Jardiniers du Grand Sud

10h30 Concours de dessins enfants par «Arc en ciel», suivi de la remise des prix

11h30 Danse par Passion sévillane.

12h00 Sangria de l'amitié

15h00 Concours de compositions florales enfants

17h00 Remise des prix



Place des Micocouliers

de 9 h 00 à 18 h 00

Organisé par le Comité d'Intérêt de Village
"RAPHELE AVENIR"



Les Associations communiquent



Historique de l'Association

1954 : Création d'une association loi 1901 sous la dénomination « Association Mutuelle du Corbillard Moulès Raphèle », pour une durée de 50 ans.

1998 : Formalisation d'une convention avec la mairie d'Arles.

2003 : Changement du Président et du Trésorier avec l'appui du Conseil d'Administration de l'époque.

2012 : Annulation de la convention avec la mairie d'Arles.

2014 : Pour une mise en conformité et après de multiples réunions, l'association continue et prend le nom de « Accompagnement Solidarité le Corbillard. », élabore ses nouveaux statuts et son règlement intérieur et valide le choix du prestataire, les Pompes Funèbres COLLIN.

Actuellement environ 400 familles sont adhérentes ce qui représente 750 ayants droits.

Le vendredi 3 février 2018, s'est tenu notre assemblée générale à la salle Gérard Philippe de Raphèle devant une centaine de personnes.

Notre association a pour but de procurer par tous les moyens, aides, conseil, soutien et assistance à ses membres à la suite du deuil de l'adhérent ou d'un membre de sa famille tels que décrits dans le règlement intérieur.

Les permanences cotisations ont eu lieu à Raphèle les mardis 6 et 13 mars 2018 et à Moulès les jeudis 8 et 15 mars 2018.

Pour adhérer, un droit d'entrée doit être acquitté: une cotisation familiale annuelle de 35 € cette année.

Pour plus de renseignements contacter Monsieur SCHERRI Denis, Président de l'Association, au **04 90 98 32 09**

ou l'un des membres du conseil d'administration.



Compte rendu AG du 16 février

C'est dans une ambiance conviviale que s'est déroulée l'assemblée générale de Raphèle en Provence ce vendredi 16 février à la salle Maguy Carlevan à 19h. Après la validation des différents rapports il a été évoqué la démission de la présidente Madame Blandine Jourcin. Suite à cette annonce, les membres du bureau ont décidé que l'association demeurerait une année sans présidence.

Toutefois l'équipe du bureau a été renforcée par l'arrivée de Laurence Gibert (trésorière), Nathalie Villard (trésorière adjointe) et Dominique Sautecoeur (attachée à la communication).

Les mandats de Sabine Artaud (secrétaire) et celui de Michèle Pascal (secrétaire adjointe) ont été renouvelés. L'association compte à ce jour 60 inscriptions dont une dizaine d'enfants. Les ateliers du mercredi concernant la danse pour les enfants sont maintenus de 17h30 à 19h à la salle.

Les ateliers pour les adultes vont continuer tous les jeudis à partir de 17h30 avec pour thèmes : danse, broderie, coiffure, couture...

Une quinzaine de sorties sont d'ores et déjà programmées pour l'année 2018. Nous remercions pour leur présence Monsieur Patrick Chauvin, premier adjoint au maire, pour sa présence, Monsieur Philippe VIAL, les présidents des différentes associations ainsi que tous les participants venus nombreux.

L'assemblée générale s'est clôturée par le pot de l'amitié qui a permis d'échanger sur notre passion autour des traditions du pays d'Arles.

N'hésitez pas à nous contacter par email à raphele.enprovence@gmail.com

et nous suivre sur Facebook Raphèle en PROVENCE



Le 3 Mars dernier a eu lieu la soirée « Carnaval » avec diner dansant organisé par les Joyeux Lurons, animé par le Duo Acoustic Dany Gray et Stéfan Del Corso: l'évènement a été une réussite tant pour les organisateurs que pour les participants.

Aussi nous vous invitons à réserver, dès à présent, pour les prochaines manifestations:

- ◆ La journée du Printemps, le 29 avril 2018, place des Micocouliers, avec repas dansant toujours animé par le Duo Acoustic Dany Gray et Stéfan Del Corso, et un loto comprenant de superbes lots –Téléviseurs 102 cm, tablettes, salon de jardin, appareils électroménagers, banastes et de nombreux autres lots ainsi qu'une tombola (Un carton est offert à chaque participant au repas).
- ◆ Le traditionnel «Vide grenier » du Lundi de Pentecôte, le 21 Mai, devenu un évènement phare de la vie associative année après année.

Pour participer, contacter : Chantal au **06 62 12 42 65** ou Rosiane au **06 67 93 84 87**

REMERCIEMENT PARTICULIER :

Merci de la part du SECOURS POPULAIRE aux habitants de Raphèle et ses environs pour les dons de couvertures lors de la période de grand froid, qui ont été apportées et regroupées à la Mairie de Raphèle.

Cette opération a été une réussite.

Merci pour votre générosité !!



CLUB TAURIN PAUL RICARD DE RAPHELE LES ARLES

SAISON 2018

- | | | | |
|------------------|---|------------------|---|
| ◇ Dim 13 Mai | Ferrade en Pays | ◇ Sam 21 Juillet | Loto à 19H00 restauration |
| ◇ Sam 19 Mai | Course à l'Avenir à 16H30 | ◇ Ven 27 Juillet | Toro Piscine à 21H00 |
| ◇ Sam 26 Mai | Toro Piscine à 21H00 restauration | ◇ Sam 04 Août | Course d'Emboulés à 17H00 |
| ◇ Sam 02 Juin | Toro Piscine à 21H00 restauration | ◇ Ven 17 Août | Toro Piscine à 21H00 restauration |
| ◇ Dim 10 juin | Journée Espagnole Novilla-
da restauration | ◇ Sam 25 Août | Courses d'Emboulés à 17H00 |
| ◇ Sam 16 Juin | Course à l'Avenir à 16H30
« Trophée Bernard Lautier » | ◇ Sam 16 Sept | Finale des Ecoles Taurines à 16H00 « Hommage à Jacky Ribaud » |
| ◇ Sam 23 Juin | Course à l'Avenir à 16H30
« Trophée Pierre Planterin » | ◇ Sam 27 Oct | Course à l'Avenir « Complète de Lautier » |
| ◇ Dim 24 Juin | Toro Piscine à 16H30 | | |
| ◇ Ven 06 Juillet | Toro Piscine à 21H00
restauration | | |

A RAPHELE , le Dimanche 29 Avril 2018

Journée de Printemps

Midi : **REPAS**

15H30 : **LOTO**

10 Euros les 3 cartons

- ⚙ TELEVISEUR 102 cm
- ⚙ TABLETTE
- ⚙ ELECTROMENAGER
- ⚙ NOMBREUX LOTS

Animation toute la journée:

DUO ACOUSTIC

Dany Gray - Stéfan Del Corso

Repas: Apéritif , FIDEUA (paella aux pâtes), Fromage , Dessert
20 Euros (un carton loto offert)

Permanence paiement : lundi 23 Avril de 18H à 20 h Salle G. Philippe

Renseignements –Réservations Chantal : 06 62 12 42 65

Rosiane : 06 67 93 84 87



Les Joyeux Lurons

Les Commerces s'étoffent

PHARMACIE JAUFFRET



En 1989, M. JAUFFRET & Mme SAVANIER rachètent la Pharmacie de Raphaële à Mme Meyer.

1992, Déplacement de la pharmacie, qui était excentrée, au centre du village, en remplacement de la quincaillerie THOMAS.

2016, Messieurs Gérard & Nicolas JAUFFRET (père & fils) s'associent.

2017, Agrandissement des locaux devenus trop exigus, permettant de proposer des services complémentaires : parapharmacie, matériel paramédical, personnalisés, diagnostic de peaux etc.....

L'espace de 118 m2 est devenu 200m2, avec en annexe le cabinet médical du Dr RIVIERE.



NOUVEAU SALON DE COIFFURE

« Emma Coiffure »

21, Route de Crau, tenu par Emmanuelle CANADAS Coiffeuse depuis plus de 20 ans

Ouvert les

mardi & mercredi de 9h à 12h / 14h à 18h

vendredi & samedi de 9h à 18h

Tel: 04.90.96.14.16

UTILE S'AGGRANDIT

Depuis le 18 janvier 2018, une nouvelle « Superette » a ouvert ses portes.

Situé, 3, Route de la Crau, le magasin dispose d'un vaste parking, d'accès facile.

Ouvert tous les jours de 8h à 20h, non stop, le dimanche de 8h30 à 12h30

500m2, qui occupent l'espace, moderne, agréable, et fonctionnel.

Les nouveaux propriétaires, Daniel et Chrystelle RIOCHE, proposent plus de 7000 références, sur une large gamme de produits alimentaires et autres, avec possibilité de livraison à domicile.

L'établissement emploie une quinzaine de personnes.

La structure devient également un point « Relais - Colis », pour tous les achats faits sur Internet et autres.

Tel : 04.90.98.42.90



Les Commerces s'étoffent (suite)



Le Café du Commerce, une vieille institution Raphéloise

Durant près de 60 ans, MARIE a géré le café du commerce, aidée plus tard par Jeannot. Fermé dans l'attente d'un repreneur, Olivier et Alexandra MARBAT rachètent l'établissement qui était vétuste, et rénovent la bâtisse dans sa totalité en conservant l'aspect d'origine. Le résultat est celui que vous pouvez admirer aujourd'hui.

A l'intérieur, une grande salle de restauration, des cuisines fonctionnelles, côté bar, un grand comptoir.

A l'extérieur, une belle terrasse ombragée qui invite à la pause détente.

*Olivier et Alexandra vous accueillent tous les jours dès 7h, restauration du midi et le week end sur réservation au
06.19.48.93.93*

Infos - Pratiques

SERVICE MÉDICAL sur RAPHÈLE - MOULES

A MOULÈS

Drs GAUTIER & QUENEE
04 90 98 05 85

INFIRMIÈRES :

Marie-Pierre ADJAMI & Fabienne ROIGNANT
Permanences tél : **04 90 98 47 97**

Au Cabinet de Soins Infirmiers, à la même adresse, tous les jours sur RdV et à domicile sur Moulès, Raphèle et environs.

A RAPHÈLE

Dr ANNETIN Dr PICANDET Dr RIVIERE
06 08 69 80 98 04 90 98 45 80 04 90 98 02 68

INFIRMIÈRES :

Mmes Bernard-Aillaud Françoise, Billong Élodie, Cartagéna Audrey et Tristant Cécile.

Le cabinet d'infirmières est ouvert, route de la Crau de 8h00 à 8h30 sur rendez-vous du Lundi au Samedi et selon besoin prise de rendez-vous possible au cabinet l'après midi. Les soins sont assurés à domicile sur Moulès, Raphèle et environs. Permanence téléphonique tous les jours (W-E et jours fériés) au : **04 90 98 32 57 ou 06 22 24 10 28**

Les docteurs n'assurent plus de permanences pour le Service de Garde. En cas d'urgence, il convient de joindre le SAMU (le 15 au téléphone) qui répercutera l'appel auprès des services adéquats.

PERMANENCE EN MAIRIE DE RAPHÈLE

MAIRIE DE RAPHÈLE : **04 90 49 47 27**

Ouverture au public Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h00.

Monsieur Patrick CHAUVIN

Adjoint délégué pour Raphèle reçoit sur RDV le LUNDI de 15h00 à 17h00.

ASSISTANTE SOCIALE

D.D.I.S.S. (Direction des Interventions Sanitaires et Sociales)

Permanences de Mme VATIN, sur RdV les 1er et 3ème Lundi de 14h à 17h.

M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) :

Bd Marcelin Berthelot ARLES
Tel : **04 91 16 71 52**

C.C.A.S (Centre Communal d'Actions Sociales)

Sur RDV. Renseignements : **04 90 18 46 80**

C.A.S (Centre d'Activités Sportives)

C. JEAN VILAR

POUR L'ÉTÉ : de 10h à 12h et 14h à 16h.
VAC.TOUSSAINT : 10h à 12h et 14h à 17h.

ALLÔ - PROPRETÉ : 04 90 49 39 40

RAPHELE AVENIR Comité d'Intérêt de Village - 16 Rue Georges BRAQUE 13280 RAPHELE les ARLES

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION

NOM : Prénom:
N° et Rue : Code postal : Localité :
Téléphone : Email:

Cotisation : 7 Euros (minimum) par adhérent pour 2018.

Favoriser les règlements par chèque à l'ordre de : C.I.V. Raphèle Avenir

Date et Signature